

# JOURNAL DE LA RENTRÉE

automne 2022



**CRISE DU LOGEMENT — INFLATION**  
**CHANGEMENT CLIMATIQUE — RADICALISATION**



# ÉDITORIAL

Félicitations !

Nous sommes en 2022, vous êtes bel et bien là pour cette rentrée à l'UQAM ! Vous gardez un bon moral? Le SÉTUE vous souhaite une bonne rentrée d'automne, et une nouvelle année avec toujours plus de luttes, de mobilisations !

Afin de dresser un état des lieux de la situation actuelle au Québec et dans le monde, nous vous proposons quelques courts articles dans notre journal annuel de rentrée ! Car oui, nous ne nous en cachons pas : on est dans la marde. Des incendies à répétition et des vagues de sécheresses s'empirant d'année en année, des extrêmes-droites jusqu'ici en embuscade désormais pleinement intégrées aux institutions gouvernementales, des élections peu réjouissantes et des franges réactionnaires, anti-intellectuelles, racistes, LGBTIphobes galvanisées, et finalement un loyer qui a le temps d'augmenter de 200\$ pendant que tu fais chauffer ton repas le midi à la cafétéria. Ce court bilan ne donne pas exactement envie de célébrer des heures durant en enchaînant les pintes pas chères.

Mais rappelons-nous – comme nous tentons de le faire dans ces pages – que c'est aussi avec cette même marde que l'on peut faire du compost ! Dans ce contexte de fausse sortie de pandémie (et de la potentielle émergence d'une nouvelle avec la variole simienne déjà catégorisée à tort comme « une autre ITSS pour gays<sup>1</sup> »), un des meilleurs remèdes contre cet enchaînement de situations anxiogènes se trouve dans le commun, le collectif, les luttes, les mobilisations, les assemblées, mais aussi dans l'amour, la musique, la fête et la bière !

Peut-être qu'une de nos luttes les plus importantes est contre l'apathie que nous ressentons à force d'être confronté-e-s jour après jour à d'incessantes catastrophes et nouvelles crépusculaires. Sauf que comme le dit l'adage : *Keep calm and carry on*. Eh bien non : *keep*ez pas calm, énervez-vous, « *Let yourself be outraged* » comme vous l'a peut-être dit Co-Star ce matin, et on *carry on* dans la lutte, la contestation, le rassemblement et la bière !

Aussi nous poserons ici quelques questions : comment parvenir à se loger dignement à des sommes acceptables ? Quelles pistes pour contrer une inflation galopante et apparemment inarrêtable ? Les milliardaires font-ils<sup>2</sup> du bon compost ? La masculinité intoxique-t-elle jusqu'à nos écosystèmes ? Comment se sortir de ce que nous appelons à tort « anthropocène », terme auquel nous préférons « androcène » ou « capitalocène », ou mieux : androcapitalocène ?

On le sait, vous n'avez « pas assez travaillé » pendant l'été, pas fini votre liste de lecture, pas assez écrit, n'avez pas tenu un rythme de travail-étude-rédaction assez rigoureux et bla-bla-bla Mais justement, on espère que, comme tous les autres paresseux, vous êtes allé-e-s à votre rythme et avez pris soin de vous pendant ces quelques semaines. Car avoir la flemme, c'est déjà dire un premier petit « non » au capitalisme.



1. On rappelle que la variole simienne n'est en rien une ITSS. Pour vous renseigner et trouver où se faire vacciner : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/variole-simienne>.

2. Genré délibérément au masculin.

# POUR DES SOLUTIONS À LA CRISE DU LOGEMENT

par Renaud Béland

**E**n cette année électorale, espérons que certains partis politiques auront la lutte pour les droits des locataires et le logement abordable à leur agenda. Cet enjeu est important et de plus en plus de personnes, particulièrement celles à revenus précaires, peinent à trouver un logement qui leur soit abordable. Les proportions de logements disponibles sont extrêmement basses à Montréal, Québec et même dans les centres urbains régionaux. Le gouvernement de la CAQ nie depuis trop longtemps l'existence d'une crise du logement. Les hausses records du coût de la vie et les agissements déplorables de certains·nes propriétaires, souvent impuni·e·s, peuvent laisser les locataires dans une impression d'impuissance. Or, il y a des ressources et des droits que ces derniers peuvent utiliser lorsque la situation l'exige. Veuillez prendre note que les informations contenues dans cet article ne constituent en rien un conseil ou un avis juridique. Il ne s'agit que de pistes de solution pour éveiller les membres du SÉTUE et la communauté étudiante de l'UQAM à des droits dont ils·elles peuvent ne pas connaître l'existence. Le comité logement de votre quartier, un·e avocat·e ou le Regroupement des comités logement et association de locataires du Québec (RCLALQ) font partie de groupes qui peuvent vous aider en première instance si vous éprouvez des problèmes avec votre logement ou dans vos relations avec votre propriétaire. Les informations contenues dans ce texte proviennent de sources existantes facilement accessibles et à la disposition de tous et toutes.

## Nouveau bail et renouvellement

Lorsque vous emménagez dans un nouvel appartement, vous avez le droit de demander leur bail à l'ancien·ne locataire afin de s'assurer du prix de l'ancien logement. D'ailleurs, un·e propriétaire doit indiquer un prix dans la section G du bail. Si le loyer indiqué est plus bas, vous avez 10 jours après la signature du bail pour déposer une plainte à la Régie pour demander une fixation du loyer. Si vous croyez que le montant indiqué à la section G est faux, vous avez deux mois pour porter plainte et prouver que vous avez raison de croire que votre loyer est trop élevé par rapport à l'ancien loyer de la même adresse. Le fardeau de la preuve est dans votre camp.

Il arrive presque systématiquement que votre propriétaire augmente votre loyer annuellement. Les raisons d'augmentation des taxes municipales sont souvent invoquées. Dans cette situation aussi, si vous la refusez, vous avez des droits et des recours. Évidemment, la première solution est de déménager. En revanche, dans l'état actuel du parc locatif, ce n'est pas une solution que toutes les personnes à revenu modique peuvent se permettre. Si vous refusez la hausse du loyer, vous devez l'indiquer clairement à votre propriétaire lorsqu'il vous envoie les modifications du prochain bail, dont la hausse. Après votre refus, un·e propriétaire dispose d'un mois pour s'adresser à la Régie du logement pour que cette dernière fixe le loyer. S'il·elle ne le fait pas, le bail est reconduit au terme de l'année précédente. Un autre scénario est de s'entendre avec le·la propriétaire sur les termes du prochain bail. Si vous n'y arrivez pas dans un délai d'un mois et qu'il·elle ne s'est pas adressé à la Régie, le bail est reconduit selon les termes de l'année précédente.

N'oubliez pas; c'est possible de refuser une hausse de loyer : une diminution des services ou un statu quo peut justifier une stabilisation du loyer, voire sa diminution; un-e propriétaire ne peut pas changer votre bail sans votre accord; conservez toujours vos communications avec votre propriétaire.

## Rénoventions

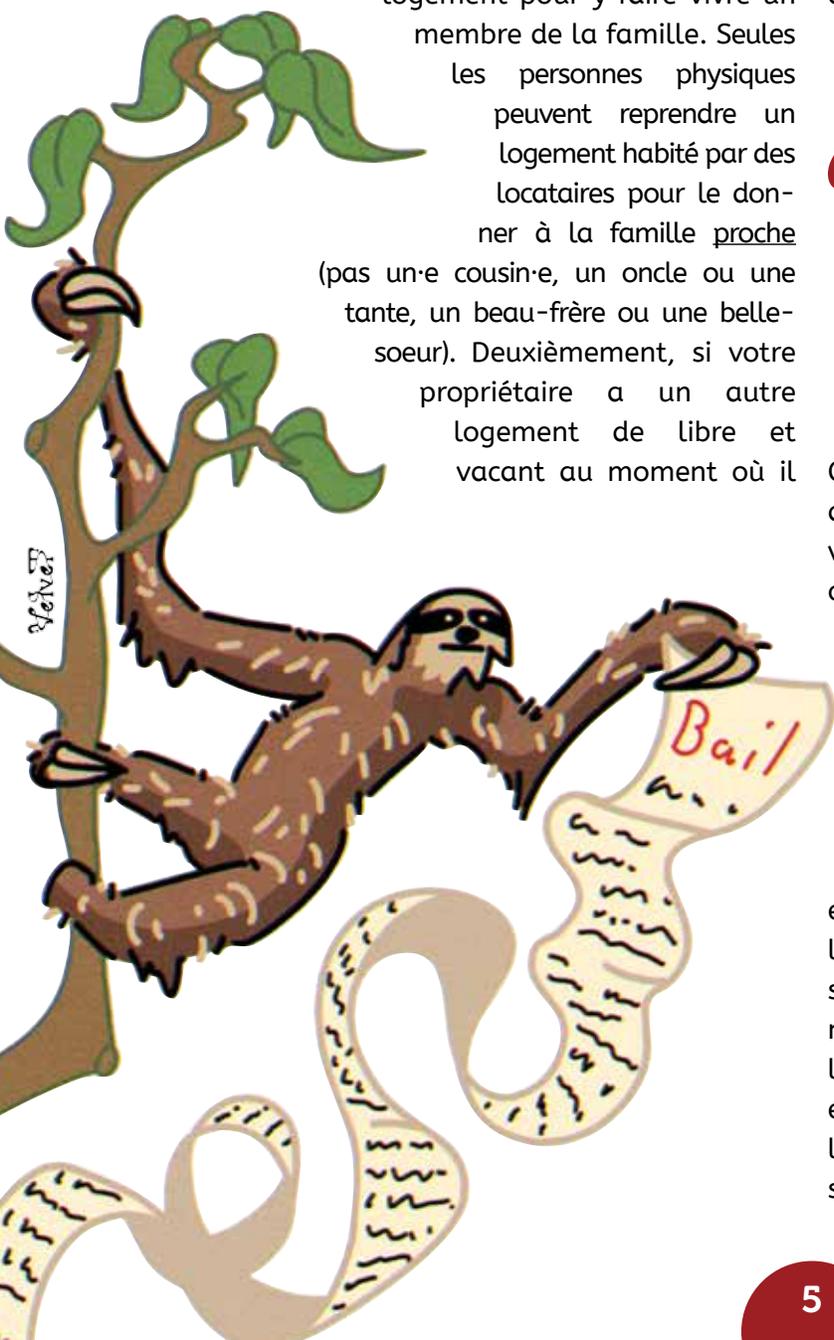
Les « rénoventions » sont des situations de plus en plus fréquentes, injustes, et qui contribuent à l'augmentation déraisonnable des loyers dans plusieurs quartiers de Montréal. Voici quelques situations où votre propriétaire ne peut vous évincer. Premièrement, si votre locateur-ices est une compagnie, il

ne peut reprendre votre logement pour y faire vivre un membre de la famille. Seules les personnes physiques peuvent reprendre un logement habité par des locataires pour le donner à la famille proche (pas un-e cousin-e, un oncle ou une tante, un beau-frère ou une belle-soeur). Deuxièmement, si votre propriétaire a un autre logement de libre et vacant au moment où il

veut vous évincer, il ne peut le faire. En revanche, cet autre logement doit être dans le même quartier, avoir un loyer équivalent et être du même genre. Finalement, si les délais d'avis ne sont pas remplis, l'éviction est interdite. Pour un bail de plus de 6 mois, l'avis doit être envoyé 6 mois avant la fin du bail. Pour un bail de moins de 6 mois, l'avis doit être envoyé un mois avant la fin du bail. Pour les baux à durée indéterminée, l'avis doit être envoyé 6 mois avant la date prévue de l'éviction. Il faut également savoir que le Code civil indique qu'un-e propriétaire ne peut simplement expulser une personne parce qu'il-elle veut faire des travaux. Dans cette situation, un-e propriétaire doit reloger à ses frais les locataires durant la durée des travaux.

“ une diminution des services ou un statu quo peut justifier une stabilisation du loyer. ”

Certains organismes militent pour que les paliers de gouvernements agissent contre les problèmes vécus par de plus en plus de locataires. C'est le cas du FRAPRU, qui encourage à une plus grande volonté politique et propose des solutions à la spéculation immobilière et la pénurie de logements. Le manque de volonté politique découle du fait qu'une crise du logement est visiblement en expansion au Québec, mais que la Coalition Avenir Québec refuse de reconnaître la situation. Au contraire, elle met en place un programme ouvert au privé dont les logements qui sont construits ne sont pas nécessairement abordables. L'organisme réclame que les milliers de logements sociaux déjà programmés dans le programme AccèsLogis soient finalement construits et que soit prévue la construction de 50 000 autres logements sur 5 ans. Seulement 500 logements sociaux ont été construits depuis 2018, alors que



8 000 d'entre eux étaient construits par ans dans les années 1980. Pour le FRAPRU, il est urgent que le gouvernement élu le 3 octobre prochain adopte une politique globale pour améliorer le droit des locataires. Les locataires les plus précaires et vulnérables doivent être au centre de cette politique.

Les ressources de confiance pouvant vous aider à clarifier votre situation et vous rassurer en cas de

problème avec votre propriétaire ne manquent pas. Si vous vous reconnaissez dans l'une des situations que nous venons de décrire, nous vous conseillons de vous adresser à un·e spécialiste autorisé·e à vous conseiller sur vos droits en tant que locataire dans les plus brefs délais. Nous vous encourageons également à suivre les activités et les manifestations des organismes militant pour le droit au logement et le droit des locataires.



### Bibliographie :

[https://rclalq.qc.ca/wp-content/uploads/2019/09/MonAppart\\_jan2008.pdf](https://rclalq.qc.ca/wp-content/uploads/2019/09/MonAppart_jan2008.pdf)

<https://educaloi.qc.ca/actualites-juridiques/renovictions-5-situations-ou-votre-propretaire-ne-peut-pas-vous-evincer/>

<https://www.tal.gouv.qc.ca/fr/le-logement>



### Ressources

**Regroupement des comités de logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ)**  
<https://rclalq.qc.ca/>

**Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement**  
<https://romel-montreal.ca/>

**Front d'action populaire en réaménagement urbain**  
<https://www.frapru.qc.ca/>

**Tribunal administratif du logement (TAL)**  
<https://www.tal.gouv.qc.ca/>

**Section logement d'Éducaloi**  
<https://educaloi.qc.ca/categories/logement/>

# L'INFLATION, UNE PASSE DE CASH POUR LES RICHES

par Carl Robichaud

**P**as une journée ne passe sans que les médias nous rappellent que l'inflation est à un niveau inégalé depuis des décennies. En allant à l'épicerie, il nous suffit de faire le tour des rangées pour saisir l'ampleur de la hausse du coût de la vie. On pourrait répéter le même exercice pour le loyer ou encore pour l'essence. Les économistes nous répètent sans cesse que les causes sont structurelles et que l'inflation est un mal nécessaire. Toutefois, il demeure que nous ne sommes pas égaux devant la hausse du coût de la vie et que si tout est rendu bien trop cher, c'est surtout à cause des boss, des proprios et de l'État complice.

## Les épiceries font le plein de profits

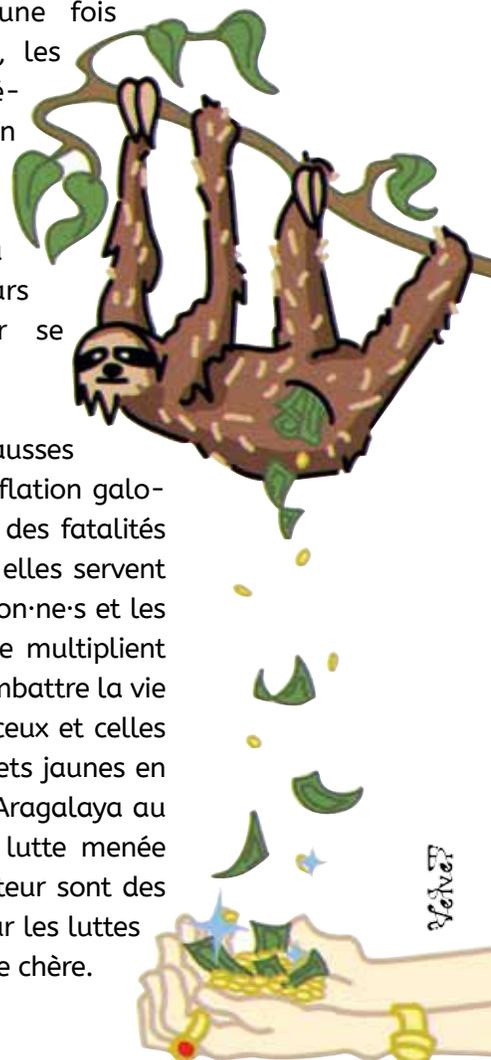
L'épicerie qui coûte de plus en plus cher est l'exemple qu'on utilise le plus pour décrire l'inflation. Toutefois, quand on prend la peine de mieux regarder la situation, on comprend qu'il en va sûrement autrement. La hausse du prix des aliments n'est pas le seul facteur puisque l'appétit des grandes compagnies de l'alimentation est sans borne. Ces dernières font des profits records au moment même où elles ont coupé le salaire des employé·e·s en mettant fin aux primes COVID. « C'est plus facile dans une période inflationniste d'augmenter le prix. C'est un climat propice à ce genre de comportement » (McEvoy, 2022). C'est pas mal cheap de leur part, surtout en considérant que les hausses de profits se retrouvent dans les poches des patron·ne·s et non des travailleur·euse·s.

## Logement : à qui profite la crise?

On doit tous avoir un endroit où vivre. Plusieurs personnes s'en servent pour s'enrichir sur le dos des locataires, pour qui les logements sont bien trop chers. Le prix des logements explose à travers le Québec. Le phénomène n'a rien de nouveau pour les locataires de Montréal, mais il est désormais répandu

à l'ensemble de la province depuis la pandémie. Des petites villes comme Granby voient leurs loyers augmenter de 54 % entre 2021 et 2022 (RCLAQ, 2022). Les propriétaires cherchent à maximiser leur profit au détriment des locataires et les rénovictions (reprenre un logement de manière illégale afin d'augmenter le loyer) se multiplient. La crise du logement touche l'ensemble du territoire québécois et le gouvernement s'entête à dire qu'il n'y a pas de crise du logement. Le premier ministre François Legault en rajoute même en disant qu'il est possible de trouver des logements à 500\$ par mois. On voit bien qu'il vit dans un autre monde que la majorité des gens. La situation du logement démontre une fois de plus que les boss, les proprios et autres spéculateurs n'en ont rien à faire des autres, ils-elles ne pensent qu'à leur profit et à combien de gros chars ils-elles vont pouvoir se payer sur notre dos.

Pour conclure, les hausses du coût de la vie et l'inflation galopante ne sont pas que des fatalités du système capitaliste, elles servent aussi à enrichir les patron·ne·s et les proprios. Les révoltes se multiplient dans le monde pour combattre la vie chère et par extension ceux et celles qui en profitent. Les Gilets jaunes en France, le mouvement Aragalaya au Sri Lanka ainsi que la lutte menée par la CONAIE en Équateur sont des exemples inspirants pour les luttes contre l'inflation et la vie chère.



# LE CHANGEMENT CLIMATIQUE OU COMMENT LAISSER PÉRIR LES PAUVRES ET LES MINORITÉS

par Léna Trottein

**L**e changement climatique, dont nous subissons déjà les effets, s'accroîtra au fil des années. Alors que la majorité des populations s'efforce d'abord de penser à leurs stratégies de survie pour les prochaines semaines, l'inquiétude des effets prochains du changement climatique ne se retrouve pas forcément dans ces esprits, préoccupés légitimement par leur survie. Les personnes qui détiennent le pouvoir (et l'argent) ne semblent cependant pas se soucier de l'avenir de l'espèce humaine. Pourtant, ces conséquences du changement climatique ne sont pas qu'une lointaine théorie, une possibilité de détérioration de la planète sur le long terme. En réalité, les personnes les plus puissantes seront les dernières à être touchées par le changement climatique, et leur position avantageuse économiquement et socialement les protège des conséquences du changement climatique.

Au sein de notre société capitaliste, dans laquelle l'argent et les intérêts personnels priment, les minorités et les classes sociales basses seront les premières à souffrir des émissions CO<sub>2</sub> causées pourtant par les personnes les plus aisées<sup>1</sup>. Amnesty International appuie cette constatation : « les conséquences du changement climatique seront selon toute probabilité plus prononcées pour certains groupes, par exemple les populations dont les moyens de subsistance dépendent de l'agriculture et des activités côtières, et les personnes qui sont déjà vulnérables, désavantagées et victimes de discrimination ».

**“ Les personnes issues des classes sociales moins élevées seront prioritairement affectées. ”**

Bien entendu, nous savons que le changement climatique affectera de manière disproportionnée les pays en développement, qui seront les premiers à ne pouvoir répondre aux famines et à la pauvreté grandissante de leurs populations. Mais ce phénomène va bien au-delà de la répartition géographique mondiale inégalitaire des richesses. Les personnes issues des classes sociales moins élevées seront prioritairement affectées. Ces personnes, à qui les dirigeants demandent de fournir des efforts, de débrancher leur wifi et d'éteindre la lumière, seront, par exemple, les premières à subir les fortes chaleurs, sans avoir de possibilités de se rafraîchir.

Au sein des populations les plus désavantagées économiquement et socialement, les groupes





ethniques minoritaires sont surreprésentés. Le changement climatique, à l'image de la société qui le provoque, reproduira les schèmes racistes du système capitaliste. Ainsi, en Amérique du Nord, les personnes d'origine afro-américaine sont trois fois plus exposées aux pollutions de l'air, et ont donc trois fois plus de probabilités d'en mourir. Les peuples autochtones, eux, vivent dans des territoires sensibles aux modifications de l'environnement, et se verront donc affectés en priorité. Ils subiront alors l'impact environnemental du quotidien de vie capitaliste auquel ils ne prennent pas part.

Alors qu'elles semblent être, par la socialisation genrée différenciée, davantage impliquées dans la lutte contre le changement climatique, les femmes seront également parmi les premières victimes des changements climatiques grandissants. Les femmes sont surreprésentées, à l'échelle mondiale, au sein

des domaines informels tels que l'agriculture de subsistance. Ainsi, ces facteurs de dépendance aux ressources naturelles vont entraîner une exposition première aux effets du changement climatique. Également, notons que 70 % des personnes pauvres sont des personnes de sexe féminin, ce qui nous permet de comprendre que les femmes présentent une vulnérabilité particulière au changement climatique.

Alors que les États et les grandes entreprises semblent privilégier le profit à la vie humaine, et que l'acte quotidien personnel, bien qu'utile, a ses limites, que pouvons-nous faire? Militer ! Comme nous l'avons toujours fait, la lutte populaire, l'action militante, pourront faire entendre nos revendications. La clé réside dans le nombre, nous pouvons nous mobiliser en masse. À l'image de nos camarades, il y a 10 ans, le printemps érable pourrait-il donner lieu, désormais, à un automne vert?

1. « un ménage appartenant aux 10 % plus riches (D10) émet en moyenne 33 tCO<sub>2</sub>e, soit 2,2 fois plus qu'un ménage moyen des 10 % plus pauvres (D1), qui émet 15 tCO<sub>2</sub>e » <https://www.cairn.info/revue-de-l-ofce-2020-5-page-73.htm>



### Bibliographie :

<https://www.cairn.info/revue-juridique-de-l-environnement-2021-4-page-675.htm>

<https://www.amnesty.org/fr/what-we-do/climate-change/>

[https://www.francetvinfo.fr/economie/energie/couper-le-wifi-baisser-la-climatisation-eteindre-la-lumiere-le-gouvernement-demande-un-effort-aux-francais-pour-economiser-l-energie\\_5267926.html](https://www.francetvinfo.fr/economie/energie/couper-le-wifi-baisser-la-climatisation-eteindre-la-lumiere-le-gouvernement-demande-un-effort-aux-francais-pour-economiser-l-energie_5267926.html)

<https://www.cairn.info/revue-de-l-ofce-2020-5-page-73.htm>

## Grève climatique : vendredi 23 septembre 2022

C'est un rendez-vous! Le SÉTUE a voté un mandat de grève pour le climat d'une journée lors de leur dernière AG en avril 2022. Suivez-nous sur les réseaux sociaux pour connaître les détails de cette mobilisation plus qu'essentielle !

# RESSOURCES POUR CONTRER LA RADICALISATION VIOLENTE ET LA HAINE

par Julien Normandeau

**Q**ue faire quand ton ami.e d'enfance ou quelqu'un de ta famille commencent à partager des contenus d'extrême-droite ou incel? Ou même juste quand tu vois des appels à la violence envers des minorités sur des réseaux sociaux, ou quand tu entends des propos racistes dans l'autobus? C'est délicat et, clairement, ce n'est pas dans un article de journal que tu vas trouver LA solution pour enrayer la montée de la radicalisation menant à la violence.

En revanche, voici des organismes qui peuvent t'aider :

## Project Someone

<https://projectsomeone.ca>

Ayant comme focus principal la haine en ligne, Project Someone utilise surtout une approche de co-création avec les communautés. Ils offrent, entre autres, un cours en ligne ouvert et massif nommé « De la haine à l'espoir » qui aborde les problèmes liés à la haine en ligne et présente des solutions tangibles pour faire de la prévention et de l'intervention.

## Recherche et Actions sur les Polarisations Sociales, RAPS

<https://sherpa-recherche.com/sherpa/equipes-recherche/raps>

Une équipe de recherche multidisciplinaire mise sur pied par l'Institut Universitaire SHERPA, qui s'intéresse plus largement au vivre ensemble en contexte de pluriethnicité. Iels font beaucoup de partenariat avec les autres organismes pour faire de la recherche, de la formation, de l'intervention et de la prévention. Iels collaborent également pour aider à l'organisation d'activités académiques, notamment le Colloque « Extrémisme, populisme et théories du complot : les impacts de la pandémie sur la démocratie » les 21 et 22 septembre prochain au Cégep Édouard-Montpetit.

## Centre de Prévention de la Radicalisation Menant à la Violence, CPRMV

<https://info-radical.org>

Une organisation à but non lucratif œuvrant pour prévenir la radicalisation menant à la violence, ou pour aider suite à des incidents haineux. Leurs activités sont assez larges, allant de formations générales ou pour des milieux spécifiques, à de l'accompagnement communautaire et à un service téléphonique d'écoute et de soutien. Si ce sont des sujets qui vous intéressent, ils offrent des possibilités de stages.

Montréal : (514) 687-7141 #116

Ailleurs au Québec : 1 (877) 687-7141 #116

## Petit guide illustré de la haine au Québec

[guidehaine.org](http://guidehaine.org)

Un guide qui répertorie et classe les symboles et signes haineux dans le contexte du Québec, un peu comme le font l'Anti-Defamation League aux États-Unis. Il est chapoté par le CPRMV, décrit plus haut.

## Extreme Dialogue

<https://extremedialogue.org>

Une banque de matériel pédagogique pour aider les personnes travaillant avec des jeunes à se préparer à avoir des discussions liées à la haine et l'extrémisme.

## QU'EST-CE QUE LE SÉTUE?

Le Syndicat des étudiants et étudiantes employé·es de l'UQAM représente et défend les quelques 4000 personnes étudiantes employées de l'UQAM : auxiliaires d'enseignement, auxiliaires de recherche, agent·es de liaison de la Fondation UQAM et tout un éventail d'autres emplois. Le SÉTUE a pour but d'améliorer les conditions de travail des membres du syndicat, tant par la négociation d'une convention collective que par la défense des membres au quotidien. Mais le SÉTUE s'engage aussi politiquement, dans une perspective de syndicalisme de combat, que ce soit au sein de l'UQAM, à l'intérieur des diverses organisations syndicales auxquelles il participe que sur tout autre enjeu débattu et voté en assemblée générale.

Le journal du SÉTUE est publié de façon ponctuelle, selon les besoins. Que vous soyez étudiant·e employé·e ou non, il s'adresse à toute la communauté uqamienne.

## NOUS CONTACTER

### Permanence

209, rue Sainte-Catherine Est  
Local V-2390  
Montréal, QC H2X 1L2

Tél.: 514-987-3000 poste 3234  
permanence.setue@gmail.com



setue.uqam



@setue\_uqam

### Heures d'ouverture:

lundi et mardi  
9h à 17h

mercredi et jeudi  
12h30 à 17h

**setue.net**

# LE SÉTUE RECRUTE

TU TRAVAILLES À L'UQÀM  
EN TANT QUE...



- CORRECTEUR·TRICE
- AUXILIAIRE DE RECHERCHE
- MONITEUR·TRICE
- ASSISTANT·E DOCUMENTAIRE
- SURVEILLANT·E D'EXAMEN

VIENS DÉFENDRE TES DROITS ET CEUX DE  
TES CAMARADES AU SÉTUE !  
ON RÉMUNÈRE AU TAUX DOC' !



POUR + D'INFOS, TU PEUX  
ÉCRIRE À NOTRE COORDO'  
AUX DÉLÉGUÉ·E·S À CETTE  
ADRESSE :

[COORDODELEGUES.SETUE@GMAIL.COM](mailto:COORDODELEGUES.SETUE@GMAIL.COM)

**(RE)JOIGNEZ-NOUS !**

514-987-3000 • POSTE 3234 

PERMANENCE.SETUE@GMAIL.COM 

LOCAL V-2390   
209, RUE STE-CATHERINE EST

